

REUNION DE LA CLE DE L'ARMANÇON DU 18 JUILLET 2018

DATE A RETENIR DÈS MAINTENANT :

18/10/2018 : Assises de l'Énergie – thème « L'autoconsommation des énergies »
Skénéteau à Monéteau

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit juillet, la commission locale d'énergie de l'Armançon Tholon Forêt d'Othe du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (S.D.E.Y.), régulièrement convoquée, s'est réunie à Migennes, dans les locaux du SDEY, sous la co-présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY et de Monsieur Rémi CLERIN, vice-président en charge du secteur.

Etaient présents :

Délégués titulaires

Mesdames et Messieurs Jean-Pierre MUROT, Béatrice CLOUZEAU, Jérôme DELAVault, Didier PARTHIOT, Jean-Pierre BRION, Sylviane MOLINARO, Jean-Pierre BURAT, Jean-Claude LESCOT, Michel PANNETIER, Richard ZEIGER, Laurent CHAT, Jean-Louis BELTRAMINI, Jacky JUSSOT, Benoît MAURY, Rémy CLERIN, Jean-Louis JOURNEAU, Philippe GALIEZ, Jimmy AVENEL, Gérard CHAT, Jean-Pierre CHARONNAT, Frédéric BLANCHET.

Délégués suppléants

Madame Marie-Françoise CARON et Messieurs Pascal JOLLY, Gérard CAMUS, Bernard ESNAULT, François BEROUDIAUX.

Maires

Messieurs Bernard PAULMIER, Michel LEBUNETEL (Adjoint), Jean CONSEIL,

Était excusé :

Délégué titulaire

Monsieur Alain CHATTE

Messieurs LOURY et CLERIN remercient tous les élus de leur présence à cette assemblée.

Le Président remercie également les représentants du SDEY et des entreprises, qui sont venus à cette réunion afin d'apporter des informations et répondre aux éventuelles questions des délégués : Madame Émeline RIMBAULT (Directrice du Service des CLE SDEY), Monsieur Gérard FRANÇOIS (Contrôleur de travaux SDEY) ; Madame Sandrine DELAGE (Responsable service Éclairage Public SDEY), Monsieur Yannick DAUBIE (technicien éclairage public SDEY), Madame Aurélie ROSSIGNOL (Responsable service optimisation énergétique SDEY), Monsieur Gaspard HÉTÉRIER (Conseiller en Énergie Partagé SDEY), Monsieur Laurent BALLEST de la société INEO.



ORDRE DU JOUR

- Actualités du SDEY
- Travaux
- Questions diverses.

1 - ACTUALITES DU SDEY

Optimisation énergétique (présenté par Aurélie ROSSIGNOL, responsable du Service Energies, et par Gaspard HÉTÉRIER, Conseiller en Energie Partagé)

Deux thèmes sont abordés : le CEP et le groupement d'achat d'énergies

Madame Aurélie ROSSIGNOL précise que désormais deux conseillers en énergie sont présents sur le territoire Gaspard HÉTÉRIER et elle-même. Puis une présentation interactive du power point joint en annexe 1 est faite par les deux conseillers : les points développés portent sur la part émise par les bâtiments dans les 333 millions de tonnes d'émission de CO₂ en France, l'exploitation d'un bâtiment tertiaire, le conseil en énergie partagé et le matériel disponible dans le service pour réaliser sa mission, les subventions apportées par le SDEY.

Madame Aurélie ROSSIGNOL termine l'intervention du service Energies par une présentation du groupement d'achat d'énergies et des futurs marchés pour les années 2020-2021-2022 (électricité) et 2020-2021 (gaz) (power point joint en annexe 2). Un message électronique a été adressé aux communes pour les informer de ces futurs marchés et des procédures à suivre si elles sont concernées et intéressées pour adhérer au groupement régional qui compte à ce jour plus de 1 000 membres et concerne 17 000 contrats.

Point sur les bornes de recharge (présenté par Rémi CLERIN, Vice-Président du SDEY)

A ce jour, l'Yonne compte 114 bornes de charges en service ou en cours de raccordement soit 212 points de charges et 146 abonnés sur le réseau SDEY.

La carte du maillage de bornes dans département de l'Yonne est projetée.

Rémi CLERIN aborde ensuite l'aide financière d'un montant de 2 700 € du SDEY pour l'achat par une collectivité locale de son premier véhicule électrique. Une aide identique pour l'acquisition d'un deuxième véhicule est possible si ce dernier est dédié en partie à l'auto-partage.

Jérôme DELAVault précise que la borne de Brienon est utilisée, et que durant le temps de charge les conducteurs profitent de faire leurs achats au centre-ville.



La question est posée de savoir où trouver une carte des bornes, comment sont-elles répertoriées ? Comment peut-on payer ?

Toutes les bornes sont répertoriées sur « charge map ». Elles sont mises à jour progressivement.

Les voitures électriques disposent également de GPS indiquant les bornes de recharge.

Rémi CLERIN précise qu'un système d'interopérabilité permet à un utilisateur, même étranger, de se connecter à la borne avec sa carte.

Le SDEY travaille également sur un système de « plug'n pay ». le seul fait de se recharger permettra de déclencher le paiement.

Le Président évoque également le développement à venir de la voiture hydrogène dont l'autonomie est de 600 à 800 km.

Plusieurs communes font savoir que la peinture au sol devant les bornes est en train de s'écailler.

Jean-Claude LESCOT, Maire de Fleury-la-Vallée, intervient pour faire un premier bilan de l'achat d'un véhicule électrique pour la commune. Les gains estimés sur la maintenance et le carburant sont de 5 000€. Les services techniques n'ont pas de problème d'autonomie. Il recharge le véhicule communal sur la borne entre 12h et 14h.

Point sur la résorption des zones blanches (présenté par Jean-Noël LOURY, Président du SDEY)

Avant de développer ce point, Monsieur Jean-Noël LOURY, Vice-Président du SDEY, tient à préciser que la résorption des zones blanches n'entraîne pas dans les compétences du SDEY. Mais appelé par le Préfet, le SDEY s'est lancé dans ce projet financé par l'Etat mais qui a coûté cependant près de 800.000 € au SDEY (frais de personnel, administratifs et d'investissement) mais tout cela pour le bien du département.

Il fait ensuite un point d'étape au 1^{er} juillet 2018 :

- 25 pylônes commandés
- 24 sites construits dont 13 pylônes actifs qui émettent au 1^{er} juillet 2018

Quatre sites sont à construire d'ici fin 2018 : ANNAY SUR SEREIN, SAINTE VERTU, PRUNOY et DICY. Solder les opérations au 31 décembre 2018, tel est le souhait du SDEY et de la Commune de Charny Orée de Puisaye.

Le projet « 1300 sites » écotouristiques dans lequel s'inscrivent Guédelon et le Centre équestre de Chevillon, le lac du Bourdon, a été validé par l'Etat et repris en maîtrise d'ouvrage par les opérateurs de téléphonie mobile.

Suite aux nouvelles campagnes de mesure, sept communes sont classées en zone blanches : VIREAUX/STIGNY/NUITS SUR ARMANÇON/GRIMAULT/ESCAMPS/ASQUINS/BOIS D'ARCY. Ce classement a été validé par l'Etat et repris en maîtrise d'ouvrage par les opérateurs de téléphonie mobile ou par la CC Tonnerrois en Bourgogne.

Laurent CHAT, Maire de Looze, rappelle le problème des zones grises, non traitées jusqu'à présent.



2 - TRAVAUX

(présenté par Rémi Clérin, Vice-Président du SDEY)

Le Président présente Monsieur Gérard FRANÇOIS, contrôleur des travaux au SDEY. Il détaille ses missions et informe les délégués qu'il fera également des visites de chantiers inopinées en plus des visites régulières et programmées.

Un document a été remis aux délégués en début de séance intitulé « état des travaux et demandes de travaux en cours ». Rémi CLERIN fait le point sur les demandes des communes.

SORMERY fait part de l'intervention tardive d'ENEDIS pour le remplacement d'un poteau électrique délabré. De plus, la réfection des trottoirs au pied des poteaux suite aux travaux n'est pas satisfaisante. Un mail avec les photos de la réfection sera transmis au SDEY, qui pourra ainsi appuyer la demande de la commune auprès d'ENEDIS. Gérard CHAT, Maire de Senan, fait également part d'un problème de gravillons sur un accotement suite à des travaux d'éclairage public. Sylviane MOLINARO, Maire de CHASSY, informe que l'affaire PC Brochot est la même affaire que le PC Maquaire, actuellement en cours. Elle informe également d'un dépôt de permis d'aménager pour un lotissement rue du château. Les élus pointent les problèmes avec l'entreprise BENTIN.

3 - QUESTIONS DIVERSES

La Président donne deux informations aux délégués.

Renouvellement des marchés de travaux et de maintenance :

- Fin des marchés publics actuels de travaux au 31 décembre 2018
- Prochain marchés publics de travaux et maintenance :

15 juin 2018 : date limite de remise des offres des entreprises

25 juillet 2018 : réunion de la commission d'appel d'offres et attribution

26 juillet 2018 : délibération en Comité Départemental autorisant le Président à signer les marchés.

Assises de l'énergie – thème « l'autoconsommation des énergies »

Le 18 octobre 2018 - matin - au Skénéteau à MONETEAU.




L'ordre du jour étant épuisé, Messieurs Jean-Noël LOURY lèvent la séance à 19h10.

Migennes, le 23 juillet 2018.

Le Vice-Président

Rémi CLERIN

Cycle de vie en 3 grandes étapes :

- 1) Etudes et assistance 
- 2) Construction 
- 3) Exploitation et maintenance technique 

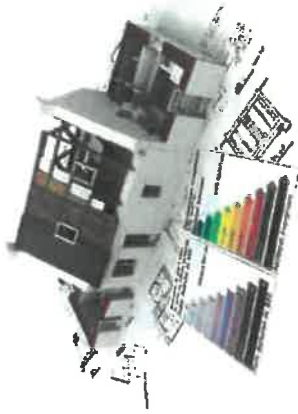
Question :

Quel est le % des coûts dédiés à l'exploitation ?

3

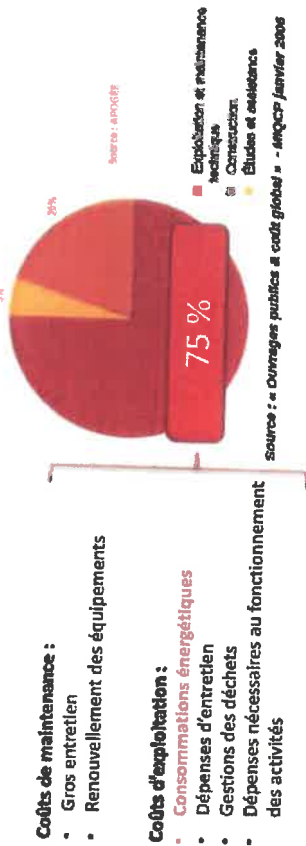
Conseiller en Energie Partagé

CEP



1

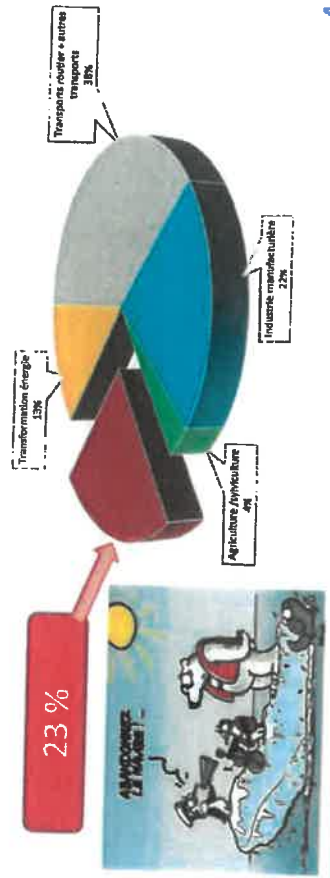
Répartition moyenne des types de coûts sur le cycle de vie d'un bâtiment tertiaire (hors foncier et frais financiers)



4

En France : 333 millions de tonnes d'émission de CO₂.

Part émise par les bâtiments ?



2

Conseil en Energie Partagé - CEP

Actuellement

Rénovation énergétique



Prochainement

Photovoltaïque



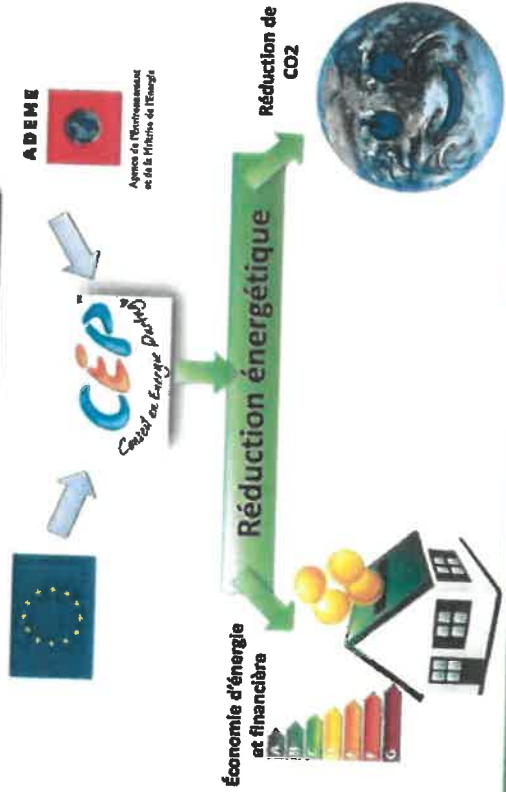
Prochainement

Bois énergie



7

Conseil en Energie Partagé - CEP



9

Et dans le budget ?



Quel est le poids de l'énergie dans le budget de fonctionnement ?

10 à 15 %

5

Solution ?

C.E.P. : Conseil en Energie Partagé



Cibler les actions les plus efficaces et rentables



Diminuer la consommation d'énergie des bâtiments communaux.

6

CEP : Règlement financier

Cotisation annuelle

Communes : 0,4 €/hab./an
EPCI : Forfait entre 1200 et 2000 €/an

Subvention Sur les pré-diagnostic

80%

Exemple : commune de 450 habitants - 3 bâtiments

Total dépenses engagées

7 700 €

Subventions (environ 80 %)

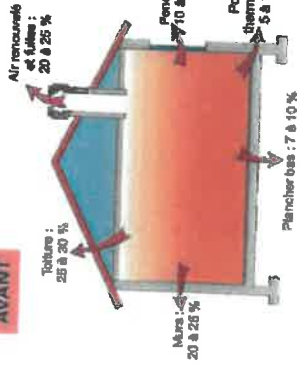
6 360 €

Part communale (environ 20 %)

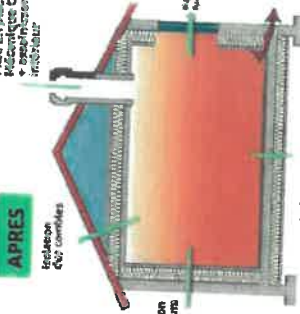
1 320 €

Exemple d'une commune en « CEP »

AVANT



APRES



Mise en place d'une Ventilation Mécanique Contrôlée pour améliorer le confort et réduire les consommations

Isolation des murs
Isolation des poutres
Isolation des ponts thermiques
Isolation des planchers bas

Exemple «Mairie»	Avant	Après
Consommation (kWhEP/m ² /an)	D 190	65
Emissions de GES (kgéqCO ₂ /m ² /an)	6	2
Factures énergétiques annuelles €/an		- 63 %

Matériels - CEP

Caméra thermique



Sondes de température



Sondes de courbe de charge



Groupement d'achat

Quels sont les objectifs du groupement d'achat?

- ➔ Mutualiser les achats afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires
- ➔ Obtenir des tarifs maîtrisés sur la durée des marchés
- ➔ Ajuster les coûts relatifs à l'abonnement, l'énergie.
- ➔ Apporter l'expertise et les compétences des syndicats relatives au marché de l'énergie.



Groupement d'achat d'énergies



Pour la Région :
Plus de 1 000 membres
17 000 contrats

Pour l'Yonne :
1 interlocuteur dédié le SDEY
71 membres
300 contrats

Groupement d'achat

Conditions d'adhésion ?

- Electricité : contrats de + 36 kVA
- Gaz : sans seuil de consommation

Comment adhérer ?

- 1 Délibération + signature l'acte constitutif
- 2 Signature du mandat + fichier de collecte complété



Tous les documents doivent être retournés
avant le 15/12/2018

Groupement d'achat

Pourquoi un groupement d'achat d'énergie ?

- ➔ Aider les acheteurs publics à faire face à une nouvelle obligation :

Appliquer les procédures de marchés publics pour choisir un fournisseur d'énergie.